

**Merci de soutenir l'Alagh
dans ses projets !**



Notre association est reconnue d'utilité publique depuis janvier 2006. Nous sommes habilités à recevoir dons, legs et donations exempts de tous droits de succession. Si tel est votre projet, ou simplement pour de plus amples renseignements, vous pouvez demander conseil à votre Notaire ou vous adresser au Président de l'Association à l'adresse indiquée ci-dessous. Il vous fera parvenir la plaquette spéciale « Legs et donations » pour l'ALAGH que nous avons rédigée à votre attention.



**Association Lorraine d'Aide aux
personnes Gravement Handicapées
1661 AVENUE RAYMOND PINCHARD
54000 NANCY**

Téléphone : 03 83 93 49 99

Télécopie : 03 83 93 49 98

Messagerie : contact@alagh.org

Site internet : www.alagh.fr

Deux Mille
MEILLEURS VŒUX





Les établissements

Alagh :

Lieux d'accueil,

Lieux de vie,

Lieux de soins,

Pour un

accompagnement

chaleureux tout au

long de la vie

Hugues de Valonne,

Président,

Les membres du Conseil d'Administration,

Les Directeurs et les équipes

de Nancy, Mont-Saint-Martin et

Villers-lès-Nancy

VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS

VŒUX POUR **2017**

